



FICHES DE SÉCURITÉ

Spartan Chemical Company, Inc.

Date de révision 16-mars-2017

1. Produit et identification de la société

Identifiant du produit

Intitulé du produit :

JD-4

Product Number:

2905

Usage recommandé:

Liquide de coupe

Usages contre-indiqués

Pour usage industriel et institutionnel seulement

Compagnie :

Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive
Maumee, Ohio 43537 USA
800-537-8990 (Business hours)
www.spartanchemical.com

Numéros de téléphone d'urgence disponible 24 heures:

Médicaux d'urgence/Information: 888-314-6171

Transport/Déversements/Fuites: CHEMTREC 800-424-9300

2. Identification des risques

Classification GHS

Corrosion de la peau / irritation

Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1

Sensibilisation de la peau

Catégorie 1

Toxicité par aspiration

Catégorie 1

GHS Éléments d'étiquetage

Terme d'avertissement

Danger

Symboles:



Mentions de danger

Provoque une irritation de la peau
Provoque des lésions oculaires graves
Peut entraîner une réaction allergique cutanée
Peut être mortel en cas d'ingestion et pénétrer les voies respiratoires

Mises en garde

Prévention

Laver soigneusement les mains et toute surface cutanée exposée après manipulation.
Porter une protection pour le visage/les yeux
Porter des gants de protection
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Réponse

-Les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Continuer à rincer. APPELER IMMÉDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN.

-Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une aide médicale.

| | |
|--------------------------------|---|
| -Ingestion: | EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin NE PAS causer le vomissement. |
| -Traitement spécifique: | Voir Fiches de sécurité Section 4 : 'Premières Mesures de Premiers Soins' pour des informations supplémentaires. |
| Conservation: | Garder sous clef. |
| Mise au rebut: | Disposer de contenu et récipient conformément aux réglementations locales, fédérales et d'état. |
| Risques Non Classées: | Sans objet |
| Autres informations | <ul style="list-style-type: none"> • Peut être nocif par ingestion • L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation des voies respiratoires. • Conserver hors de la portée des enfants. • NOTE AU MÉDECIN: • Contient des distillats de pétrole. Danger d'aspiration. |

3. Composition/information relative aux ingrédients

| intitulé chimique : | No de CAS | % [poids] |
|---|------------|-----------|
| eau | 7732-18-5 | 30-60 |
| distillats de pétrole | 64742-52-5 | 10-30 |
| acide carboxylique sel d'amine | 68953-28-6 | 3-7 |
| triéthanolamine | 102-71-6 | 3-7 |
| 2-butylaminoéthanol | 111-75-1 | 1-5 |
| hexahydro-1,3,5-tris(2-hydroxyéthyl)-s-triazine | 4719-04-4 | 1-5 |
| alcool d'éthoxylate | 34398-01-1 | 1-5 |
| polyether phosphate | 66121-17-3 | 1-5 |
| polyalkylène glycol phosphate | 71662-44-7 | 1-5 |
| les sels d'amines d'acides carboxyliques | 67801-51-8 | 1-5 |
| lauryl éther sulfate de sodium | 9004-82-4 | 1-5 |
| amines, alkyle de suif, éthoxylé | 61791-26-2 | 1-5 |
| hexylèneglycol | 107-41-5 | 1-5 |

Identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact de la composition a été retenu comme un secret commercial.

4. Mesures de premiers soins

| | |
|-------------------------------|---|
| -Contact avec les yeux | Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Continuer à rincer. APPELER IMMÉDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN. |
| -Contact par la peau : | Laver abondamment à l'eau et au savon Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une aide médicale. |
| -Par inhalation : | Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin si vous vous sentez mal. |
| -Ingestion: | APPELER IMMÉDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN. NE PAS causer le vomissement. |
| Note aux médecins | Contient des distillats de pétrole. Danger d'aspiration. |

5. Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|--|---|
| Moyen d'extinction approprié : | Dioxyde de carbone, Mousse, Produit chimique |
| Risques spécifiques associés aux produits chimiques | La décomposition thermique peut mener au dégagement de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. |
| Produits de combustion dangereux | Peut comprendre Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. |

| | |
|--|--|
| Équipement de protection et mesures à prendre pour les pompiers | Porter MSHA / NIOSH approuvé auto un appareil respiratoire autonome (ARA) et équipement de protection complet. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec un pulvérisation d'eau. |
|--|--|

6. Mesures en cas de fuite accidentelle

| | |
|---|--|
| Précautions personnelles : | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |
| Précautions pour l'environnement | Ne pas rincer du déversement sur le sol, dans les pluviales égouts ou les cours d'eau. |
| Méthodes de nettoyage : | Prévenir toute fuite ou tout déversement supplémentaire, si cela peut être fait en sécurité. Contenir le déversement, recueillir à l'aide d'une matière absorbante non combustible (p. ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant convenable pour élimination selon la réglementation locale ou nationale (voir section 13). |

7. Manipulation et entreposage

| | |
|---|--|
| Conseils pour une manipulation sans risque | Manipuler conformément aux bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle et de sécurité. Laver soigneusement après manipulation. |
| Conditions d'entreposage | Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de portée des enfants. Protéger du gel. |

8. contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites des scénarios de contamination en milieu professionnel

| intitulé chimique : | VLE ACGIH | OSHA PEL | NIOSH |
|-----------------------------|-------------------------|---|---|
| triéthanolamine 102-71-6 | TWA: 5mg/m ³ | - | - |
| hexylèneglycol 107-41-5 | Ceiling: 25 ppm | (vacated) Ceiling: 25 ppm (vacated) Ceiling: 125 mg/m ³ | Ceiling: 25 ppm Ceiling: 125 mg/m ³ |

| | |
|---------------------------------|---|
| Contrôles d'ingénierie : | Assurer bonne ventilation générale. Si les pratiques de travail génère des poussières, de fumées, de gaz, vapeurs ou brouillards qui exposent les travailleurs à des produits chimiques au-dessus des limites d'exposition professionnelle, ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie doivent être considérés. |
|---------------------------------|---|

Équipement de protection individuelle

| | |
|--|--|
| Protection des yeux/du visage : | Porter des lunettes anti-éclaboussures. |
| Skin and Body Protection: | Porter caoutchouc ou d'autres résistant aux produits chimiques gants. |
| Protection respiratoire | Pas nécessaire avec l'utilisation prévue. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si respiratory irritation se produit, l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH/MSHA adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section 3 devrait être considérée. |
| Précautions générales d'hygiène : | Laver soigneusement les mains et toute surface cutanée exposée après manipulation. Voir 29 CFR 1910,132 à 138 pour plus de conseils. |

9. Propriétés chimiques et physiques

| | |
|--|-------------------------------|
| État physique : | Liquide |
| Couleur | Bleu |
| Odeur | Légère Odeur amine |
| pH | 9.0-10.0 |
| Point de fusion/point de congélation | Aucune information disponible |
| Point d'ébullition/limites d'ébullition | > 100 °C / > 212 °F |
| point d'éclair | > 100 °C / > 212 °F ASTM D56 |
| taux d'évaporation | < 1 (Acétate butyle =1) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune information disponible |
| Limites d'inflammabilité supérieure | Aucune information disponible |
| Limites d'inflammabilité inférieure : | Aucune information disponible |
| Pression de vapeur | Aucune information disponible |
| Densité de vapeur | Aucune information disponible |
| Densité | 1.01 |
| Solubilité/s | Produit miscible dans l'eau |
| Coefficient de partage : | Aucune information disponible |
| température d'auto-inflammation | Aucune information disponible |
| Température de décomposition | Aucune information disponible |
| Viscosité | Aucune information disponible |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|---|---|
| Réactivité | Ce matériau est considéré comme étant non-réactif dans les conditions normales d'utilisation. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales. |
| Risque de réactions dangereuses | Ne devrait pas se produire avec la manipulation et le stockage normal. |
| Conditions à éviter | Températures extrêmes et ensoleillement direct. |
| Matières incompatibles : | Agents oxydants puissants. Acides puissants. |
| Produits de décomposition nocifs : | May include carbon monoxide, carbon dioxide (CO ₂) and other toxic gases or vapors. |

11. Information toxicologique

| | |
|---|---|
| Moyens possibles d'exposition : | Yeux, la peau, ingestion, inhalation. |
| Les symptômes de l'exposition: | |
| -Contact avec les yeux | Douleur, rougeur, gonflement de la conjonctive et les lésions tissulaires. Contact avec les yeux Peut causer des dommages permanents. |
| -Contact par la peau : | Douleur, rougeur et la fissuration de la peau. Peut entraîner une sensibilisation en cas de contact avec la peau |
| -Par inhalation : | Nasale inconfort et de la toux. |
| -Ingestion: | Domages ou des brûlures chimiques à la bouche, de la gorge et de l'estomac. Douleurs, des nausées, des vomissements et de la diarrhée. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. |
| Immédiats, Retardés, Chroniques Effets | |
| Renseignements sur le produit | Données non disponibles ou insuffisantes pour une classification. |
| toxicité chronique : | Le contact répété peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles. Éviter l'exposition répétée. |
| Effets sur l'organe-cible | système nerveux central. -Les yeux. Système Respiratoire. -Peau. |
| Mesures Numériques de Toxicité | |
| Les estimations de toxicité aiguë suivants (ATE) sont calculées sur la base du document du SGH. | |
| ATEmix (oral) | 3477 mg/kg |
| ATEmix (par voie cutanée) | 6732 mg/kg |
| ATEmix (inhalation-poussière/bruine) | 15 mg/l |

Toxicité Aiguë Information sur les Composants

| intitulé chimique : | Oral LD50 | DL par voie cutanée50 : | Inhalation LC50 |
|---------------------|--------------------|-------------------------|-----------------|
| eau 7732-18-5 | > 90 mL/kg (Rat) | non disponible | non disponible |

| | | | |
|--|----------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| distillats de pétrole 64742-52-5 | > 5000 mg/kg (Rat) | > 2000 mg/kg (Rabbit) | non disponible |
| triéthanolamine 102-71-6 | = 4190 mg/kg (Rat) | > 20 mL/kg (Rabbit) | non disponible |
| 2-butylaminoéthanol 111-75-1 | = 1150 mg/kg (Rat) | non disponible | non disponible |
| hexahydro-1,3,5-tris(2-hydroxyéthyl)- s-triazine 4719-04-4 | = 763 mg/kg (Rat) | non disponible | non disponible |
| lauryl éther sulfate de sodium 9004-82-4 | = 1600 mg/kg (Rat) | non disponible | non disponible |
| amines, alkyle de suif, éthoxylé 61791-26-2 | = 500 mg/kg (Rat) | non disponible | non disponible |
| hexylèneglycol 107-41-5 | = 3700 mg/kg (Rat) | non disponible | > 310 mg/m ³ (Rat) 1 h |

cancérogénicité Aucun des composants présents à 0,1% ou plus sont inscrites à être cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

12. Information écologique

Écotoxicité

| intitulé chimique : | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité aux microorganismes | Crustacés |
|-------------------------------------|--|---|------------------------------|---|
| distillats de pétrole 64742-52-5 | non disponible | 5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 | non disponible | 1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |
| triéthanolamine 102-71-6 | 216: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 169: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 | 10600 - 13000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 450 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static | non disponible | non disponible |
| hexylèneglycol 107-41-5 | non disponible | 10500 - 11000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 10000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 8690: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 10700: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static | non disponible | 2700 - 3700: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 |

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation :

Aucune information disponible.

Autres effets secondaires

Aucune information disponible

13. Précautions à prendre pour l'élimination

Élimination des déchets

Éliminer conformément aux réglementations fédérale, de l'État et locale.

Contaminated Packaging:

Éliminer conformément aux réglementations fédérale, de l'État et locale.

14. Information relative au transport

DOT

Nom d'expédition correct

Dispositions particulières

Non Réglementé

Non Hazardous Product

Expédition descriptions peuvent varier selon le mode de transport, les quantités, taille du paquet, et / ou de l'origine et de destination. Vérifier avec un formé expert en des matériaux dangereux transports pour obtenir des informations spécifiques à votre situation.

IMDG :

Nom d'expédition correct

Non Réglementé

Non Hazardous Product

15. informations réglementaires

Statut TSCA: (Substance Toxique Section 8 Control Act (b) Inventaire)

Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses ou exclues de l'inscription sur l'inventaire TSCA des substances chimiques.

SARA 313

Ce produit ne contient pas de substances énumérées ci-dessus du niveau de minimis.

Catégories de dangers SARA

311/312

| | |
|----------------------------------|-----|
| Risque sanitaire aigüe : | Oui |
| Risque chronique pour la santé : | Oui |
| Risque d'incendie : | No |
| Risque de décompression soudaine | No |
| Risque de réaction | No |

Proposition de la Californie 65 :

Ce produit ne sont pas soumis aux exigences d'avertissement Proposition 65 de Californie.

16. autres informations

| | | | | |
|-------------|------------------------|--------------------|---------------------|--------------|
| <u>NFPA</u> | Risques à la santé: 2 | Inflammabilité : 1 | Instabilité : 0 | Spécial: N/A |
| <u>HMIS</u> | Risques à la santé: 2* | Inflammabilité : 1 | Risques physiques 0 | |

Date de révision 16-mars-2017
Raison de la révision: Section 2 3, 8, 11 et 16

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique de sécurité sont exacts au meilleur de notre connaissance, de nos informations et de nos convictions à la date de sa publication. Les renseignements sont fournis à titre de lignes directrices en matière de traitement, d'utilisation, d'entreposage, de transport, d'élimination et de rejet sécuritaires et ne doivent pas être considérés comme une garantie ni une norme de qualité. Les renseignements concernent les matières précises désignées et pourraient ne pas être valables dans le cas de l'utilisation de ladite matière en combinaison avec une autre ou lors de tout procédé, sauf si précisé dans le texte.

End of Safety Data Sheet